

## LA PROBLEMATIQUE DU REFUS AUX SOINS (Fugues, sortie contre avis médical...)

### Objectifs de la formation

*Le principe du refus aux soins est, à l'instar de celui du consentement, présidé et protégé par des règles fondamentales ainsi que des règles issues du droit civil, pénal et sanitaire.*

Nombre de praticiens entretiennent, en toute bonne foi, l'ambiguïté de l'efficacité du principe et ce en l'opposant à leur devoir de soins (réglementaire, déontologique et éthique).

Une confusion qui conduit à qualifier promptement de fugue un refus de soins et donc de conjuguer contrainte du devoir de soins et exercice des libertés individuelles.

La fugue et la sortie contre avis médicale sont deux difficultés au regard du droit du patient de refuser un soin ou une prise en charge hospitalière.

### Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude des différents textes et décisions de justice relatifs au principe professionnel à l'hôpital.

Les textes et décisions de justice seront illustrés par des situations concrètes.

### Supports pédagogiques :

- \* Etude des contenus en lecture expliquée
- \* Utilisation de cas concrets
- \* Utilisation de supports adaptés

Nombre de Stagiaires : 15

Personnel visé : Psychologue clinicien hospitalier.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

**Intra** : 750 €/jour  
(Hors frais de déplacement et de séjour)

**Inter** : 450 € / Jour

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

## Programme indicatif

### I/Le refus aux soins : un principe consacré

- A) Les formes du refus aux soins
- B) Les caractéristiques du droit du refus aux soins
- C) Le conflit d'intérêt que génère le droit du refus aux soins

### II/ Les limites du principe du refus aux soins

- A) Les limites applicables aux majeurs juridiquement capables
- B) Les actes de soins imposés
- C) Les soins et hospitalisations sous contraintes

### **FORMULATION DES PROBLEMATIQUES ET DES ETUDES DE CAS**

### III/ Quand le refus de soins est exprimé par un incapable

- A) Les formes du refus
- B) Situation du patient mineur
- C) Situation des majeurs incapables

### IV/ Le mépris du droit du refus aux soins un comportement sanctionné

- A) Une sanction civile et administrative
- B) Une sanction répressive

### V/ LA PLACE DU REFUS DE SOINS DANS LA LOI DU 4.03.02

- A) Affirmation d'un principe fondamental exclusif de toute dérogation
- B) Les modalités de l'exercice du refus de soins
- C) La loi LEONETTI de 2005 « Euthanasie »